

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1794 à 1826

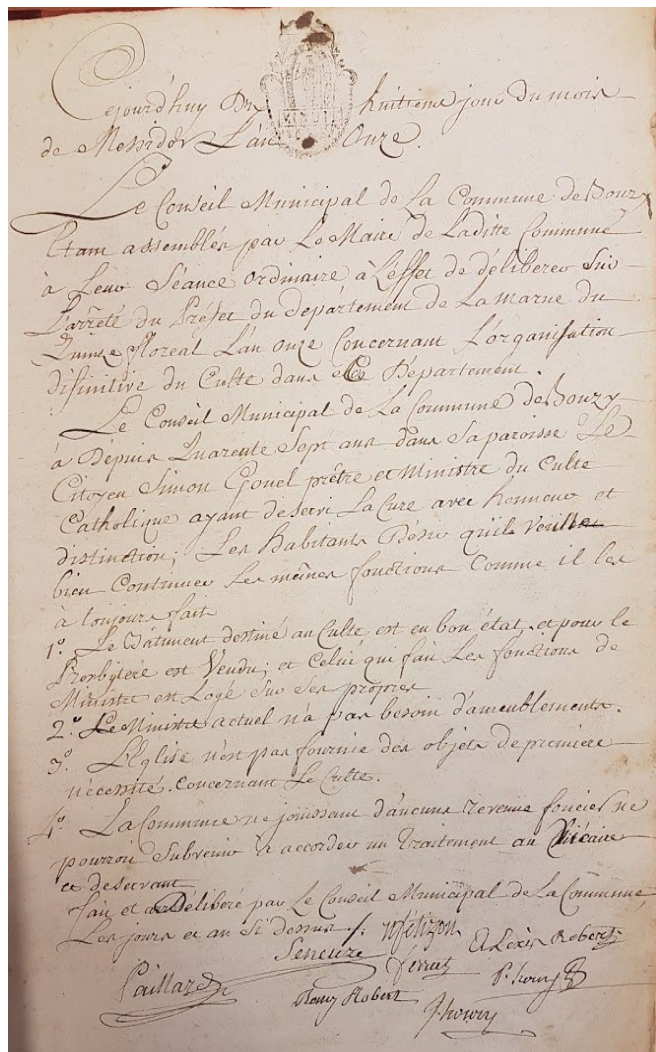
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – E depot 17679

-0-

fiche n°7

18 messidor an 11 (7 juillet 1803) – Organisation du culte – prêtre Simon Gonel



« Ce jourd'huy dix huitième jour du mois
de messidor l'an onze

Le conseil municipal de la commune de Bouzy
étant assemblé par le maire de ladite commune
à leur séance ordinaire à l'effet de délibérer sur
l'arrêté du Préfet du Département de la Marne du
quinze floréal l'an onze concernant l'organisation
définitive du culte dans ce département.

Le conseil municipal de la commune de Bouzy
a depuis quarante sept ans dans la paroisse le
citoyen Simon Gonel prêtre et ministre du culte
catholique ayant deservi la cure avec honneur et
distinction, les habitants désir qu'il veuille
bien continuer les mêmes fonctions comme il les
a toujours faits.

- 1° Le bâtiment destiné au culte est en bon état et pour
le presbytère est vendu, et celui qui fait les fonctions
de ministre est logé par ses propres
- 2° Le ministre actuel n'a pas besoin d'ameublement
- 3° L'église n'est pas fournie des objets de premières
nécessité concernant le culte
- 4° La commune ne jouissant d'aucuns revenus foncier
ne pourroit subvenir à accorder un traitement au
vicaire et déservant

Fait et délibéré par le conseil municipal de la
commune les jour et an ci dessus »